Faculté des sciences
Département de mathématiques

PLAN DE COURS
ESM3157-010
Hiver 2023

Titre du cours	**Stage III –** *ESM3157 - Stage III : Pratique guidée de l'enseignement des mathématiques auprès de clientèles diversifiées*
Horaire du cours	- 9, 16, 23, 30 janvier, 6 janvier, une rencontre avec un étudiant de 4e année, et une rencontre postage le 17 avril 2023 - Autres rencontres : dates et heures variables (à confirmer avec le ou la superviseur.e)
Professeur.e / Chargé.e de cours	Jean-François Gagné
Courriel	gagne.jean-francois.4@uqam.ca

Descripteur officiel du cours

Ce stage permet au stagiaire d'approfondir ses capacités à enseigner les mathématiques auprès de groupes réguliers et non réguliers (doubleurs, douance, raccrocheurs, adultes, classe d'accueil ou d'immersion, enseignement modulaire, l'interdisciplinarité, ...), en développant l'ensemble des compétences professionnelles requises pour enseigner au secondaire; incluant la capacité à adapter ses interventions aux caractéristiques et besoins particuliers des élèves intégrés.

Le contenu à enseigner correspond aux parties du programme officiel prévues dans la planification de l'enseignant associé pour la durée du stage. Ce stage pourrait également, sous certaines conditions, être réalisé en région éloignée, en milieu francophone, au Québec, dans une autre province ou dans un autre pays. Ce stage est d'une durée d'au moins 26 jours ouvrables consécutifs en présences d'élèves, précédés de quatre jours d'observation. Il prévoit la prise en charge complète des deux tiers ou des trois quarts des groupes d'une tâche d'enseignement pour un minimum de 35 périodes d'enseignement. À l'intérieur de ce stage, le stagiaire reçoit à deux reprises la visite du superviseur en milieu scolaire. Une troisième visite peut être effectuée lorsque jugée nécessaire.

Documents de référence

1. Ministère de l'Éducation du Québec (2004). Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, premier cycle. Québec : Gouvernement du Québec.
2. Ministère de l'Éducation du Québec (2009). Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, deuxième cycle. Québec : Gouvernement du Québec.
3. Ministère de l'Éducation du Québec (2016). Progression des apprentissages au secondaire. Mathématiques. Québec : Gouvernement du Québec.

Moodle

Le site Moodle constitue la plateforme essentielle à ce cours. Outre les **lectures obligatoires**, vous y trouverez tous les outils, consignes et informations relatives aux travaux et évaluations, ainsi que tous les documents relatifs aux règles relatives aux stages. Le site servira également au dépôt des travaux selon les indications de la personne superviseure. Il est essentiel de visiter la plateforme régulièrement pour vous préparer à la séance suivante.

Compétences

Le MELS exige que les futurs enseignants développent douze compétences bien précises. Une treizième compétence a été ajoutée par la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM. Les activités pédagogiques et d'évaluation du présent cours développeront plus précisément les compétences suivantes :

Compétence 1
Agir en tant que professionnel ou professionnelle héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève;
- Manifester une compréhension critique de son cheminement culturel et d'en apprécier les potentialités et les limites;
- Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève;
- Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Niveau attendu : consolidation

Compétence 2
Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone;
- S'exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Niveau attendu : consolidation
- Compétence éliminatoire

Compétence 3
Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Concevoir correctement des activités d'enseignement-apprentissage variées et d'un niveau de complexité raisonnable permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences ;
- Intégrer ces activités dans une planification à long terme.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Niveau attendu : consolidation

Compétence 4
Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Guider, par des interventions appropriées, les élèves dans la réalisation de tâches d'apprentissage;
- Animer les élèves dans l'accomplissement d'un travail coopératif;
- Détecter les problèmes d'enseignement-apprentissage et utiliser les ressources appropriées pour y remédier.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Niveau attendu : consolidation

Compétence 5
Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves;
- Préciser, de façon autonome, des correctifs à apporter à son enseignement;
- Contribuer avec ses pairs à la préparation du matériel d'évaluation, à l'interprétation des productions des élèves au regard du développement des compétences et à l'élaboration d'outils de communication destinées aux parents ;
- Communiquer à l'élève les résultats d'un processus d'évaluation diagnostique et indiquer aux parents et aux membres de l'équipe pédagogique les éléments des stratégies d'intervention corrective envisagées.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Niveau attendu : consolidation

Compétence 6
Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Mettre en place et maintenir des routines permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe ;
- Repérer et corriger des problèmes de déroulement qui nuisent au fonctionnement au groupe-classe;
- Anticiper des problèmes de déroulement des activités de la classe et planifier des mesures en vue de les prévenir ;
- Déterminer et appliquer des moyens permettant de régler des problèmes avec les élèves présentant des comportements inappropriés.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Niveau attendu : consolidation
- Compétence éliminatoire

Compétence 7
Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Échanger avec d'autres intervenants afin de prévoir un plan d'intervention adapté ;
- Adapter ses interventions aux difficultés particulières des élèves.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Niveau attendu : consolidation

Compétence 8
Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Manifester un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage ;
- Disposer d'une vue d'ensemble des possibilités que les TIC offrent sur les plans pédagogique et didactique, notamment par l'intermédiaire des ressources d'internet, et de savoir les intégrer, de façon fonctionnelle, lorsqu'elles s'avèrent appropriées et pertinentes, dans la conception des activités d'enseignement-apprentissage;
- Utiliser efficacement les possibilités des TIC pour les différentes facettes de son activité intellectuelle et professionnelle : communication, recherche et traitement de données, évaluation, interaction avec les collègues et des experts, etc.;
- Transmettre efficacement à ses propres élèves la capacité d'utiliser les TIC pour soutenir de façon critique et articulée la construction personnelle et collective des savoirs.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Niveau attendu : consolidation

Compétence 9
Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Situer son rôle par rapport à celui des autres intervenantes et intervenants internes ou externes pour en arriver à une complémentarité respectueuse des compétences de chacun;
- Adapter ses actions aux visées éducatives et apporter sa contribution en suggérant quelques pistes d'amélioration et en s'engageant personnellement dans la réalisation de projets d'école;
- Établir une relation de confiance avec les parents.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Niveau attendu : consolidation

Compétence 10
Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Contribuer de manière pertinente aux travaux de l'équipe enseignante ;
- Critiquer de façon constructive les réalisations de l'équipe et apporter des suggestions novatrices en matière pédagogique.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Niveau attendu : consolidation

Compétence 11
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement;
- Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver;
- Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement ;
- Entreprendre des projets de recherche sur des aspects ciblés de son enseignement.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Niveau attendu : consolidation

Compétence 12
Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Agir de manière responsable auprès des élèves pour que l'on puisse sans réserve recommander de lui confier un groupe ;
- Répondre de ses actions en fournissant des arguments fondés.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Niveau attendu : consolidation
- Compétence éliminatoire

Compétence 13
S'approprier la réalité pluriethnique de la société québécoise et de l'école montréalaise; se sentir réellement concerné dans ses actions pédagogiques; développer les compétences de l'éducation interculturelle.

Niveau attendu au terme de la formation initiale

- Acquérir des connaissances théoriques relatives à la pluriethnicité et prendre conscience des dimensions culturelles et sociales de l'éducation : attitude pertinente quant à l'exercice de la citoyenneté, sensibilisation à la problématique allophone, ouverture à la diversité;
- Prendre en considération la diversité ethnique dans ses actions didactiques et pédagogiques.

Traitement ou modalités d'évaluation

- Tous les travaux et le stage
- Niveau attendu : consolidation

Source des 12 compétences du MELS: http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=250

Objectifs spécifiques

- Développer ses compétences relatives à la connaissance de la matière enseignée : contenu du programme de mathématiques, terminologie reliée à la discipline, attitude positive à propos de l'enseignement des mathématiques
- Développer ses compétences didactiques dans la prestation de l'enseignement des mathématiques : planifier, organiser et réaliser une suite d'activités d'enseignement dans une optique d'innovation et de diversification des méthodes d'enseignement, en conformité avec le programme de mathématiques et le matériel pédagogique approuvé par le ministère de l'Éducation; intégrer une démarche d'évaluation formative à la planification de son enseignement.
- Diagnostiquer, c'est-à-dire identifier les difficultés des élèves; en trouver la cause et dégager les moyens spécifiques pour remédier à ces difficultés. Au cours du stage III, une attention particulière devra être portée auprès des élèves qui sont le plus en difficulté dans chacun des groupes où le stagiaire doit intervenir. **Les compétences 5 et 7 sont ainsi spécifiquement travaillées durant ce stage.**
- Effectuer des retours sur sa pratique pédagogique : choix des objectifs, de la démarche d'enseignement, des moyens, analyse de la façon d'apprendre des élèves, vérification de l'atteinte des objectifs par les élèves à la fin de chaque cours, identification des forces et des difficultés, des causes et des solutions à apporter à son enseignement. Évaluer en particulier les interventions faites auprès des élèves qui présentent plus particulièrement des difficultés.
- Développer ses compétences psychopédagogiques :
    - exercer des habiletés de gestion de classe;
    - planifier, organiser et réaliser une suite d'activités d'enseignement en tenant compte de la psychologie des élèves, des caractéristiques particulières de la classe et des différences individuelles;
    - reconnaitre ses valeurs, ses forces, ses difficultés, ses limites et ses possibilités.
- Développer ses compétences mathématiques ;
- Développer ses compétences relatives aux autres composantes de la tâche d'un enseignant :
    - affiner ses connaissances du fonctionnement d'une école et des valeurs qui y sont véhiculées, pour en faire l'analyse;
    - collaborer au besoin avec les personnes ressources du milieu;
    - prendre en charge les fonctions de l'enseignant autres que la prestation de l'enseignement (tâche administrative, contrôle des élèves et interventions disciplinaires);
    - prendre des engagements dans le milieu et les respecter;
    - s'intégrer dans le milieu scolaire.

Modalités de réalisation du cours stage

Ce stage est d'une durée **26 jours ouvrables** (ou plus si le ou la stagiaire n'a pas pu donner 35 périodes de cours pendant cette période) précédés d'au moins trois jours complets d'observation. Il prévoit la prise en charge supervisée des deux tiers ou des trois quarts des groupes d'une tâche d'enseignement complète pour un minimum de 35 périodes d'enseignement réalisées. Le stage représente donc entre 66% et 75% d'une tâche normale d'enseignement selon le niveau scolaire. Une prise en charge progressive de l'enseignement peut s'échelonner sur la première semaine de stage.

Vue d'ensemble du calendrier des activités

<table>
<tr><th colspan="2">Préstage</th><th>STAGE- entre le 6 mars et le 12 avril 2023</th><th>Poststage</th></tr>
<tr><th>À l'UQAM</th><th>À l'école d'accueil</th><th>À l'école d'accueil (temps plein)</th><th>À l'UQAM</th></tr>
<tr><td>Cinq rencontres de groupe : lundis 9, 16, 23 30 janvier, 6 février
9 h 30 à 12 h 30

Une rencontre individuelle : date à déterminer avec le ou la superviseur.e

Une rencontre avec le groupe conseil organisé par les étudiants de 4e année : date à déterminer</td><td>4 demie-journées d'observation des groupes-classes, rencontres avec l'EFA
(dates à déterminer avec l'EFA)</td><td>Planification et réalisation de l'enseignement
Organisation et supervision du fonctionnement des groupes-classes
26 jours consécutifs ET 35 périodes d'enseignement</td><td>Rencontre bilan de groupe : lundi 17 avril 2023
9 h 30 à 12 h 30</td></tr>
</table>

Le préstage

Les semaines qui précèdent le stage sont précieuses pour le ou la stagiaire. **La présence à chacune des rencontres préparatoires au stage est obligatoire**.

Ces rencontres visent à faire la synthèse des différents apprentissages réalisés dans sa formation universitaire (pratique et théorique). Plus précisément, ce sera le moment :

1- de faire le point sur sa maitrise de l'enseignement des mathématiques
2- de réfléchir au diagnostic des difficultés des élèves (identification des difficultés, de leurs causes et des solutions à mettre de l'avant pour les corriger);
3- de planifier à la fois les apprentissages et la gestion de classe.
Les rencontres avec l'EFA, elles, devront permettre à l'étudiant.e de se familiariser avec le milieu scolaire dans lequel il ou elle évoluera au cours de son stage, de discuter des contenus de cours à enseigner, de la démarche d'enseignement, de l'identification des principales difficultés en mathématiques que les élèves rencontrent, du matériel pédagogique et didactique disponible, etc. Le ou la stagiaire devra également, avant son stage, présenter sa planification globale et discuter avec son enseignant formateur associé des leçons planifiées. Les autoscopies réalisées permettront au ou à la stagiaire de mieux connaitre ses élèves et, aidé.e de son ou de sa superviseur.e et de EFA, de mieux choisir les stratégies d'enseignement les mieux adaptées aux besoins de ses élèves.

Le stage

Pendant les six semaines de la réalisation du stage, le ou la stagiaire devra prendre en charge de 66% à 75% de tâche de façon progressive. Le ou la stagiaire doit, par ailleurs, être présent.e **dans son milieu de stage à temps plein (du lundi matin au vendredi après-midi)**.

- Pendant la première semaine (au maximum), le ou la stagiaire **observe** l'EFA et les élèves, et **participe** aux activités de la classe, notamment en :
  - s'occupant de l'accueil et de la fermeture (prise de présence, annonce du devoir, etc.);
  - partageant l'enseignement d'une partie d'une période (animer une activité, donner des consignes, faire un exposé magistral, etc.);
  - aidant les élèves pendant une activité de travail individuel ou collectif;
  - encadrant les élèves pendant une activité de récupération ou de devoirs.
- Pendant les cinq autres semaines, le ou la stagiaire **enseigne de façon continue et autonome**, tout en demeurant sous la supervision de EFA. Il ou elle assume la responsabilité complète de la planification de l'enseignement (C1, C3), de son pilotage (C2, C4, C5, C8), du bon fonctionnement des groupes-classes (C6, C7) et de l'apprentissage des élèves, en plus de s'intégrer à son milieu (C9, C10, C12, C13) et de poser un regard distancié et analytique sur ses pratiques (C11).

Le ou la stagiaire doit préparer **chacun de ses cours** et **présenter ses préparations à son EFA pour en discuter et les valider.** Il ou elle doit aussi être en mesure de présenter l'ensemble de ses préparations de cours à son ou à sa superviseur.e lorsque cette personne lui en fait la demande.

Le poststage

Le poststage consiste à prendre du recul sur son expérience de stage et à y poser un regard analytique et critique afin de planifier la poursuite de sa formation continue à l'enseignement des mathématiques. Pour ce faire, le ou la stagiaire devra :

- Participer à une rencontre (**obligatoire**) d'échanges sur le stage, avec les autres stagiaires de son groupe et le coordonnateur de stage. Cette rencontre est importante, car elle constitue le moment par excellence pour poursuivre l'intégration des nouveaux apprentissages réalisés dans le cadre de son stage;
- Réaliser les travaux d'analyse demandés dans le *Guide de stage.*

Engagements et responsabilités

Par leur présence en classe au moment convenu par la professeure, le professeur ou la personne chargée de cours, les étudiantes, les étudiants deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, ils assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des autres étudiants du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire.
La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/06/Charte_droits_étudiants.pdf

Calendrier des activités

Veuillez noter que **la présence des stagiaires à chacune des rencontres (préstage, intrastage et poststage) est obligatoire**. Le déroulement des rencontres pré et poststage est sujet à des modifications ou à un réaménagement en fonction des superviseurs. Les contenus généraux sont toutefois les mêmes.

À l'école d'accueil (si possible, avant la 1re rencontre de groupe)	• 4 demie-journées d'observation • Rencontre à l'école de l'étudiant.e et de l'EFA afin de s'entendre sur le fonctionnement du stage, sur les contenus à enseigner et sur le matériel didactique disponible. Au moins deux moments d'observation de chacun des groupes classe

UQAM 1re rencontre de groupe 9 janvier 2023	• Présentation du plan de cours et de l'entente d'évaluation • Le stage 3, les règles de stage • Présentation du G*uide de stage* • Consignes pour l'élaboration du ***Projet initial*** • Présentation des annexes à remplir • Le calendrier • Horaire des rencontres individuelles
UQAM 2e rencontre de groupe 16 janvier 2023	• La première rencontre avec l'enseignant.e-associé.e • Les travaux • Retour sur le projet initial • L'arrêt de stage
UQAM 3e rencontre de groupe 23 janvier 2023	• L'évaluation de votre stage • L'évaluation des élèves • La gestion de classe • Préparation de la rencontre avec un.e étudiant.e de 4e année • Discussion entourant la préparation personnelle du ou de la stagiaire et sur les attentes, les forces à consolider et les défis potentiels à surmonter
UQAM Rencontre avec un.e étudiant.e de 4e année Entre le 31 janvier et le 10 février	• Discussion sur votre plan de gestion de classe et d'évaluation des apprentissages.
UQAM 5e rencontre de groupe 6 février 2023	• Présentation de quelques activités d'apprentissage (QELI, 1-2-4, Estimation, Desmos teacher, math en 3 temps, photomath, Duo-Trio) • Votre superviseur
UQAM Rencontre de groupe poststage 25 avril	• Bilan de la dernière expérience de stage. • Consignes pour la rédaction du ***Bilan de stage***.

Évaluation du ou de la stagiaire - la progression du stage I au stage IV

Dans le cadre de leur Baccalauréat en enseignement secondaire, les étudiant(e)s font quatre stages. L'évaluation de chacun de ces stages doit tenir compte de la progression des compétences du stagiaire. Cette progression est illustrée dans le tableau suivant :

Volets	Stage I	Stage II	Stage III	Stage IV
1. La discipline enseignée (C1, C13)		Avertissement	Avertissement	Éliminatoire
2. La didactique (C3, C4, C5, C8, C13)		Avertissement	Avertissement	Éliminatoire
3. La psychopédagogie et la gestion de classe (C6, C7, C13)		Avertissement	Éliminatoire	Éliminatoire
4. L'analyse réflexive (C11)	Avertissement	Avertissement	Avertissement	Éliminatoire
5. La langue (C2, C4, C6, C13)	Avertissement	Sanction formative	Éliminatoire	Éliminatoire
6. La vie de l'école (C9, C10, C13) et l'éthique professionnelle (C12)	Éliminatoire	Éliminatoire	Éliminatoire	Éliminatoire

Sens des termes utilisés dans le tableau ci-dessus :

- ***Avertissement*** signifie que ce volet de compétences fait l'objet d'une attention particulière au cours de ce stage et qu'un échec dans ce volet entrainera le dépôt au dossier de l'étudiant(e) d'une note de sorte que, lors du prochain stage, les lacunes identifiées dans ce volet devront être corrigées. **Par ailleurs, un échec à deux des volets de compétences non éliminatoires entraine l'échec du stage.**
- ***Sanction formative*** signifie que si des lacunes en français oral ou écrit sont identifiées lors du *Stage II*, l'étudiant devra réussir un cours qui lui sera indiqué avant que sa note de stage soit remise au registraire.
- ***Éliminatoire*** signifie qu'un échec dans ce volet de compétences entraine l'échec du stage.

La responsabilité de cette évaluation revient à la personne superviseure, représentante de l'Université. L'évaluation de l'EFA est bien entendu prise en compte et prend une place importante, à côté d'autres traces :

- ✓ Les rencontres avec le ou la superviseur.e : **la présence** et la participation active de l'étudiant.e lors de ces rencontres, la réalisation des activités et travaux demandés, etc. ;
- ✓ La ou les rencontres d'accompagnement tenues avec l'étudiant avant et pendant le stage ;
- ✓ Les travaux demandés et présentés dans le *Guide des travaux*;
- ✓ Les observations réalisées à la suite des 2 autoscopies et l'évaluation de l'EFA ;
- ✓ Tout autre trace ou fait rapporté ou observé jugé pertinent.

Dans l'évaluation d'un ou d'une stagiaire, il importe de ne jamais perdre de vue l'importance de porter un **jugement global** sur la qualité de chacune des compétences professionnelles. Aussi, le ou la superviseur.e va considérer les améliorations réalisées en cours de stage à la suite de ses suggestions, conseils et demandes, et de ceux de l'EFA. Pour chaque énoncé de compétence, un jugement global et qualitatif en appui sur la ou les traces pertinentes sera porté. Les cotes suivantes sont utilisées et sont conformes au barème du Département de didactique des langues :

EXCELLENT	A	• Étant donné les exigences de ce stage et en appui sur les traces pertinentes, le stagiaire dépasse les attentes.	89% et plus
TRÈS BIEN	B	• Étant donné les exigences de ce stage et en appui sur les traces pertinentes, le stagiaire satisfait aux attentes. Il est en mesure d'améliorer les aspects plus faibles de sa pratique et de perfectionner ses atouts par lui-même.	77% à 88%
BIEN	C	• Étant donné les exigences de ce stage et en appui sur les traces pertinentes, le stagiaire satisfait aux attentes minimales. Il pourra améliorer les aspects plus faibles de sa pratique avec le soutien de ses formateurs et saura perfectionner ses atouts avec leurs conseils.	65% à 76%
ÉCHEC	E	• Étant donné les exigences de ce stage et en appui sur les traces pertinentes, le stagiaire présente des difficultés importantes qu'il ne semble pas être en mesure d'améliorer.	64% et moins

Barème pour la notation littérale du Département de mathématiques – Cours siglés ESM

Appréciation	**Note littérale**	**%**	**/4,3**
Excellent	A+	97% et plus	4,3
	A	93% et plus	4,0
	A–	89% et plus	3,7
Très bien	B+	85% et plus	3,3
	B	81% et plus	3,0
	B–	77% et plus	2,7
Bien	C+	73% et plus	2,3
	C	69% et plus	2,0
	C–	65% et plus	1,7
Échec	E	64% et moins	0,0

Résultat du stage

Après avoir précisé son appréciation pour chacune des compétences, le ou la superviseur.e va déterminer le résultat global du stage en fonction des balises ci-dessous. Les résultats possibles sont : A+, A, A-, B+, B, B-, C+, C, C-, E.

• Une majorité (voire la totalité) de A a été attribuée à l'ensemble des compétences ainsi qu'aux compétences ciblées pour le stage concerné. Sinon, passez à la cote B… o Au stage II : C2, C6, C11 et C12 o Au stage III : C2, C3, C6, C7, C11 et C12 o Au stage IV : C1, C2, C3, C4, C6, C7, C11, C12	A
• Une majorité de B a été attribuée aux compétences éliminatoires *(voir ci-dessus)* du stage concerné. Les autres ont reçu majoritairement la cote B (*on pourrait donc y trouver des A, très peu de C*). Sinon, passez à la cote C…	B
• Les compétences ciblées pour le stage concerné *(voir ci-dessus)* sont réussies (B ou C). Des compétences parmi les suivantes ont reçu un C sans dépasser 2 « échecs » pour les autres compétences: o Au stage II : C1 et C3 o Au stage III : C1, C4 et C5 o Au stage IV : C5, C9, C10, C13 • Selon les compétences échouées, l'étudiant doit s'engager dans l'élaboration et la réalisation d'un plan de formation ciblé. Sinon, passez à la cote E.	C
• Une ou des compétences ciblées pour le stage *(voir ci-dessus)* sont échouées. L'étudiant doit s'engager dans l'élaboration et la réalisation d'un plan de formation.	É

Situations problématiques pouvant mener à l'échec du cours stage

Chacune des conditions suivantes conduit automatiquement à l'échec du cours stage :

- Un échec dans un des champs de compétences éliminatoires.
- Un échec dans deux champs de compétences non éliminatoires.
- Le défaut de remettre les travaux, préparés conformément aux exigences de chacune des concentrations et dans les délais prévus.
- Plus de 25 % d'absence à l'école durant la réalisation du stage.
- L'arrêt du stage à la suite d'une concertation entre le milieu et l'université.
- Des comportements et propos (incluant ceux publiés sur les réseaux sociaux, ainsi que la non remise des corrections en stage) non professionnels envers des élèves et leurs parents, envers les formateurs et les enseignants de l'école, envers le milieu de stage, envers ses collègues, etc.
- Absence(s) aux rencontres préparatoires au stage sans pièce justificative valable.

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886
Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :
https://harcelement.uqam.ca/

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Les personnes étudiantes qui vivent avec une déficience visuelle, auditive ou motrice; des troubles d'apprentissage ou de santé mentale; un trouble déficitaire de l'attention; une maladie organique ou toute autre limitation fonctionnelle diagnostiquée sont en droit de se prévaloir de divers aménagements pendant leur parcours universitaire afin de pallier la situation handicapante dans laquelle elles se trouvent, et ce, sans discrimination ni privilège.

Les aménagements possibles sont déterminés après une évaluation des besoins de la personne étudiante en fonction du contexte de formation touché, académique (dans les cours offerts à l'université) ou de formation pratique (dans les milieux scolaires). Des plans d'aménagements distincts sont donc proposés au besoin selon les particularités de ces contextes et les exigences de formation.

Pour tous renseignements ou pour obtenir un rendez-vous auprès d'une personne conseillère à l'accueil et à l'intégration :

Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ)
situation.handicap@uqam.ca
514-987-3148
AB-2300

PRATIQUES D'ACCOMMODEMENTS POUR LES PERSONNES STAGIAIRES EN SITUATION PARENTALE

MESSAGE À L'ATTENTION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DES PROGRAMMES DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT

La Faculté des sciences de l'éducation souhaite réitérer l'importance qu'elle accorde aux situations particulières que peuvent vivre les parents étudiants en contexte de stage, ainsi qu'à leur assurer les conditions propices à la réalisation de ces stages.

Avec le même souci d'inclusion et d'équité envers la diversité étudiante auquel s'est engagé l'UQAM, la Faculté des sciences de l'éducation, par la voix de sa direction et de celle de ses programmes, s'engage à soutenir les personnes étudiantes en situation parentale qui ont besoin d'accommodements lors de leurs stages[1]. Afin que les conditions propices (en termes d'accessibilité, de maintien aux études et de diplomation) soient réunies tout au long de la durée des études **de cette population étudiante particulière**, certains accommodements en stage sont souhaitables, quand le contexte y est propice et en tout respect des exigences de formation spécifiques à chaque programme.

Voici des exemples de pratiques d'accommodements qui sont déjà appliquées lors des stages :

- Après discussion avec la personne superviseure, entente entre la personne stagiaire et la personne enseignante associée en début de stage concernant l'heure d'arrivée à l'école le matin, pour permettre aux personnes stagiaires en situation parentale d'arrimer l'horaire du stage avec l'horaire du service de garde ou de l'école de leur enfant.

- Aménagements particuliers pour les rencontres de supervision et les séminaires de stages à l'extérieur des heures de classe (favoriser les options en ligne).

- Après discussion avec la personne superviseure, entente entre la personne stagiaire et la personne enseignante associée en début de stage concernant le calendrier de stage, pour que les absences pour des raisons parentales déjà prévues (p. ex : journées pédagogiques à l'école des enfants, rendez-vous médicaux, etc.) soient annoncées et que leur reprise soit planifiée.

- Aménagements pour des urgences liées à la situation parentale des personnes stagiaires (p. ex : à la suite d'un appel de la garderie ou de l'école).

Nous encourageons toutes les personnes stagiaires en situation parentale à communiquer leurs besoins spécifiques à leur personne enseignante associée ainsi qu'à la personne superviseure de stage lors de l'établissement de l'entente de stage. Vos personnes superviseures sont là pour vous accompagner ou répondre à vos questions à ce propos, si le besoin se présente.

Nous saluons et remercions toutes les personnes qui font preuve d'ouverture et de flexibilité à l'égard des personnes stagiaires qui doivent conjuguer avec la conciliation famille-études-travail.

Plagiat

RÈGLEMENT
SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFOSPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

Liste non limitative des infractions :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Bibliographie / Ouvrages complémentaires

Boisvert, J. (1999). *La formation de la pensée critique. Théorie et pratique*. St-Laurent : ERPI.

Bouchard, K. et Gagnon, R. (2002). L'analyse de sa pratique enseignante. *Pédagogie collégiale, 15*(4), 46-48.

Boutin, G. et Lamarre, A.-M. *La formation pratique à l'Université du Québec. Analyse réflexive*. https://www.uquebec.ca/dernier-stage/

Brooffield, S. (1995). *Becoming a critically reflective teacher*. San-Francisco : Jossey-Bass.

Charlier, É., Beckers, J., Boucenna, S., Biemar, S., François, N., & Leroy, C. (2013). *Comment soutenir la démarche réflexive? Outils et grilles d'analyse des pratiques.* Bruxelles : De Boeck.

Goupil & Lusignan (1993). *Apprentissages et enseignement en milieu scolaire*. Boucherville : Gaétan Morin. Langlois & Cloutier (2006). *La planification pédagogique au secondaire*. Montréal : Éditions Hurtubise

Howe, R. (2015). Formules pédagogiques et évaluation formative : une combinaison gagnante /. https://eduq.info/xmlui/handle/11515/21377

MÉLS (2001). *La formation à l'enseignement*. Québec : Gouvernement du Québec.

MÉLS (2004). *Programme de formation de l'école québécoise*. Enseignement secondaire, premier cycle. Québec : Gouvernement du Québec.

MÉLS (2009). *Programme de formation de l'école québécoise*. Enseignement secondaire, deuxième cycle. Québec : Gouvernement du Québec.

MÉLS (2011). *Progression des apprentissages au secondaire*. Français, langue d'enseignement. Québec : Gouvernement du Québec.

Perrenoud, P. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*. Paris : ESF.